

Arlette LAGUILLER (LO)

Réponse par lettre :

(...) Arlette Laguiller est la porte parole d'un petit parti qui ne dispose pas du nombre de secrétaires et d'experts qui seraient nécessaire pour répondre à tous avec le degré de précision nécessaire.

Néanmoins, pour répondre d'un mot aux différents points évoqués, nous pouvons dire que concernant le premier point "la parité", Lutte Ouvrière, en présentant pour la première fois une femme, Arlette Laguiller, à l'élection présidentielle, a montré assez clairement sa position sur ce sujet. Notre organisation a présenté des listes strictement paritaires tant aux élections régionales qu'européennes (où ce sont trois femmes, Arlette Laguiller, Chantal Cauquil et Armonie Bordes) qui ont été élues sous nos couleurs. Cela a été aussi le cas aux élections municipales ou législatives.

Sur le second point, "Formation et emploi", notre mouvement se bat contre toutes les discriminations au niveau des entreprises dans lesquelles ses militants interviennent, dans le cadre syndical ou de leur activité, notamment en tant qu'élus du personnel. Nous ne pouvons que constater qu'en la matière comme dans bien d'autres domaines, même les lois qui seraient favorables au monde du travail ne sont pas appliquées, et qu'on se garde bien de contraindre réellement les chefs d'entreprise. Il manque une volonté politique de la part des gouvernants et au-delà, il faudrait une action vigoureuse du monde du travail. Arlette Laguiller réclame également la création de crèches et de garderies nombreuses sur le territoire pour permettre aux femmes, mais aussi aux hommes, de concilier vie familiale et travail.

Sur le dernier point, lutte contre le sexisme et droits de la personne, Arlette Laguiller est pleinement solidaire de tous les combats contre toutes les discriminations. Elle a fait partie en son temps des mouvements pour la défense de l'avortement et de la contraception (MLAC) et soutient donc l'éducation à la sexualité et la contraception.